

LDF 2021 – 2022



## OBJECTIF(S)

- Actualiser ses connaissances en fiscalité vu les évolutions sur ces dernières années.

## NIVEAU & PUBLIC

### ESSENTIEL

Professionnels de l'immobilier.

**Prérequis** : aucun.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : 2 heures

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel spécialisé dans la Fiscalité et le  
Droit de la Personne

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 75 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 125 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

Bienvenue  
+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I - RAPPELS GÉNÉRAUX

- La fiscalité et les charges sociales
- Fonctionnement des lois de finances

### II - LOI DE FINANCE FISCALE

- Impact sur les revenus fonciers
- Impacts sur les locations meublées

### III - LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Impact sur les revenus fonciers
- Impacts sur les locations meublées

### IV - IMPÔT SUR LA FORTUNE

### V - AUTRES NOUVEAUTÉS POUVANT IMPACTER LA DÉTENTION IMMOBILIÈRE

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

### TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap